



## TÉMOIGNAGE

# Journaliste et internautes : modalités et leçons d'une grande enquête participative

*Pendant trois mois, fin 2007, un journaliste professionnel et des internautes bénévoles s'engagent collectivement dans une grande enquête sur un sujet à la fois sensible et épineux : l'aggravation des sanctions contre les réfractaires vaccinaux, actée au printemps de la même année par décret gouvernemental.*

*L'occasion de tester une démarche journalistique ambitieuse qui, malgré son intérêt pour les citoyens, n'a pas fait florès dans la profession.*

Par **Jean-Luc Martin-Lagardette**

**L**es journalistes sont des créateurs d'informations. Cette évidence, curieusement, est rarement rappelée lorsque l'on évoque notre travail. Avec cette conséquence notable que la déontologie (qui traite des règles et des devoirs d'une profession) est souvent absente des grands débats sur le journalisme, ceux-ci préférant mettre l'accent sur la défense de sa liberté d'expression ou sur son modèle économique.

Or, projeter la lumière sur la « cuisine » interne, sur la façon dont sont recherchées,

sélectionnées et façonnées les informations, ne peut qu'être utile à une bonne compréhension du fonctionnement de la presse. Cet éclairage, devenu rare, manque à l'éducation de l'esprit critique du citoyen.

Cette lacune m'a poussé à entreprendre en 2007 une démarche originale qui fut considérée à l'époque comme « un nouveau concept [pouvant] révolutionner le journalisme. Le principe ? Allier la force de frappe de dizaines de milliers d'internautes au savoir-faire d'un journaliste. Pour faire quoi ? Une enquête sur

*un sujet d'utilité publique*<sup>1</sup> ». À ma connaissance, cette démarche ne fut pas reproduite. Du moins, pas avec les mêmes méthodologie, ampleur ni exigence.

Première motivation de cette expérience inédite : construire une enquête journalistique, en toute transparence, sous les yeux du public pour qu'il puisse juger lui-même de la pertinence de toutes les étapes et de tous les choix effectués par l'enquêteur.

La seconde motivation était de mobiliser l'immense gisement de connaissances et de points de vue que constitue précisément ce public désormais accessible par l'internet.

*Construire une enquête journalistique, en toute transparence, sous les yeux du public pour qu'il puisse juger lui-même de la pertinence de toutes les étapes et de tous les choix effectués par l'enquêteur.*

Auparavant, le journaliste démarrait sa recherche à partir des archives de son journal, consultait son propre carnet d'adresses, repérait quelques spécialistes et entités supposés « savoir » sur le sujet qu'il investiguait. Également par manque de temps, ses choix étaient très souvent circonscrits à la culture et à l'idéologie du titre qui l'employait, qu'il en soit conscient ou non.

En adressant mes questions à tous (grand public ou spécialistes) et en sélectionnant mes voies d'exploration au su et au vu de tous, je voulais réduire à un minimum le risque de m'orienter à partir de mes propres préjugés.

Enfin, quel confrère, quelle consœur n'a pas rêvé de pouvoir consacrer tout le temps nécessaire pour « creuser » un sujet complexe

et de grande portée sociétale ? Avant de lancer le magazine en ligne *Ouvertures* (voir ci-dessous), je disposais de quelques mois pour mener à bien un ambitieux projet d'enquête.

### **L'émergence du « journalisme citoyen »**

Il y a quelques années avait émergé le concept d'« internet citoyen », dans le sens où la société civile pouvait désormais s'impliquer dans des usages coopératifs, collaboratifs et non marchands des nouveaux outils numériques (*Place Publique*, par exemple). Rapidement, l'idée d'un « journalisme citoyen » a également vu le jour. De multiples projets émergèrent, dont certains existent toujours aujourd'hui tandis que d'autres, comme *Rue89*, se sont pérennisés grâce à la professionnalisation tout en continuant à accueillir la participation des internautes.

*Agoravox* est sans doute le plus connu de ces sites web de journalisme citoyen. Créé en mars 2005 par Carlo Revelli avec le soutien de Joël de Rosnay, il était à l'origine alimenté par des journalistes professionnels à titre bénévole (dont je fus parmi les premiers) et par des non professionnels. À l'époque, je faisais partie d'un pool de journalistes regroupés dans une agence baptisée *Technoscope* spécialisée dans les sciences et l'environnement.

En 2007, j'étais en discussion avec un industriel belge, Pierre Moorkens, président de la Fondation M, qui allait financer début 2008 le magazine en ligne *Ouvertures*<sup>2</sup> en raison de son engagement pour une « information responsable », dont je serai le rédacteur en chef.

<sup>2</sup> *Ouvertures.net* (2008-2020) était un magazine gratuit d'informations générales et alternatives visant à « accompagner l'émergence du Citoyen dans le paysage politique et social ». C'était une publication de l'Association pour la promotion de l'information citoyenne (Apic) qui avait pour objet « la publication de périodiques de presse pour promouvoir le développement d'une information de qualité, élaborée par des professionnels du journalisme avec la participation des citoyens ». Conçu et réalisé avec l'aide d'un sympathisant bénévole, il avait été reconnu comme « service de presse en ligne » par les autorités et la profession (avec un n° de CPPAP).

<sup>1</sup> Emmanuelle Anizon, « Internet mène l'enquête », *Télérama*, 25.09.2007.

Régnait une certaine effervescence, dans la société, autour de ce concept de « journalisme citoyen » : joutes passionnées dans les médias, colloques, initiatives diverses. En prévision du lancement d'*Ouvertures* réalisé en collaboration avec un retraité bénévole promoteur du « débat méthodique » (hyperdebat.net), je voulais profiter des extraordinaires possibilités que le web paraissait m'offrir.

### Les modalités de l'enquête participative sur Agoravox

Avec Carlo Revelli, le fondateur d'*Agoravox*, nous avons élaboré une méthodologie destinée à assurer un véritable travail journalistique avec des non-journalistes (parfois nommé aussi journalisme participatif ou co-journalisme). Dans sa présentation de l'enquête, Carlo Revelli a décrit la procédure qu'il me semble intéressant d'exposer ici :

1) *Le journaliste publie sur le site un premier article* sur un thème précis, présentant la problématique et les interrogations.

2) *Vous réagissez* en signalant au journaliste des faits bruts (et non des articles rédigés ni des simples opinions) pour compléter, préciser, corriger ou contredire cet article.

Vous avez le choix entre :

- publier un post signé de votre nom ou de votre pseudo (votre signature est alors visible sur le site) ;

- envoyer votre texte par mail au journaliste. Ce post sera invisible sur le site. Le journaliste, s'il ne cite pas votre nom (à votre demande), connaît cependant forcément votre identité (pour tout vérifier avant publication). Il garantit la *protection de ses sources* tant vis-à-vis du public que du pouvoir judiciaire. C'est-à-dire qu'il s'engage à ne pas révéler le nom de ses sources d'information. Le secret des sources du journaliste est un droit reconnu par le Cour de justice européenne et le droit français.

3) Au vu de vos contributions (visibles ou non sur le site), *le journaliste approfondit son enquête*. Il vérifie les données recueillies, les complète, demande des précisions aux acteurs compétents, etc.

À la fin, il *rédige une synthèse complète* qui contient à la fois les apports des internautes et le résultat de ses propres recherches. Le texte final *est publié sur le site*.

L'intérêt de la collaboration entre *Agoravox* et un journaliste professionnel, précise à cette époque Carlo Revelli, « *réside dans la grande complémentarité des deux démarches. Réactivité du terrain, indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques, temps illimité, tels sont nos trois atouts essentiels par rapport à la "grande presse" traditionnelle, qui doit compter avec la pression publicitaire et que l'on soupçonne souvent d'être trop proche des pouvoirs institutionnels* ».

### Thème retenu : « l'obligation vaccinale »

Restait maintenant à choisir un sujet et un angle pour notre enquête. Nous avons alors « scanné » l'actualité à la recherche d'un sujet susceptible d'intéresser et de mobiliser la participation des internautes.

Nous avons retenu « l'obligation vaccinale »<sup>3</sup> (et non pas, il faut le souligner, la pertinence de la vaccination elle-même, qui n'était pas en cause).

Le 5 mars de cette année-là, la loi n° 2007-293 réformant la protection de l'enfance a été promulguée (*Journal officiel* du 6 mars 2007). Ce texte élargissait la peine de six mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende à tous les refus de vaccination. Jusqu'alors, suivant la vaccination, les pénalités n'étaient pas les mêmes. Le nouveau décret sanctionnait de la peine la plus lourde tous les refus parentaux de vaccination. Pourquoi cette soudaine et brutale sévérité ? Y avait-il urgence, risques élevés ?

La presse généraliste d'information était très peu disert sur cette actualité, la présentant comme une simple mesure décidée en connaissance de cause par les autorités. Voici

<sup>3</sup> « L'obligation vaccinale est-elle encore justifiée ? », *Agoravox.fr*, 26.09.2007.

ce que j'écrivais sur *Agoravox* pour expliquer notre choix : « *Les contestations, les oppositions, les critiques (qu'elles soient justifiées ou non – mais comment le savoir si l'on n'en discute pas ?) sont le plus souvent passées sous silence. De nombreuses associations combattent pour faire difficilement entendre leur point de vue. Des scientifiques aux thèses présentées comme iconoclastes sont ignorés.* » En l'absence de ce débat ouvert et respectueux des avis divergents, le mépris, l'insulte et les accusations les plus outrancières tiennent lieu d'échanges. Rien que le fait de reposer la question de l'efficacité (ou de l'intérêt) des vaccinations telles qu'elles sont mises en œuvre aujourd'hui paraît un crime, comme si tout était nécessairement parfait et que l'on remettait en cause une vérité d'église... Comme si la démocratie ne pouvait supporter pareille interrogation !

*Les autorités et les médias, dans leur communication sur la vaccination, refusent aux Français l'information contradictoire sur le sujet. Ils veulent convaincre plutôt qu'informer, comme s'il fallait à tout prix éviter les interrogations de citoyens immatures*

De plus, Carlo Revelli et moi avons repéré que plusieurs articles sur la problématique de la vaccination avaient déjà été publiés sur le site. Ils démontraient un véritable intérêt pour ce sujet et une grande attente d'éclaircissement. En tant que journaliste professionnel, j'allais tenter de démêler le vrai du faux et d'indiquer les questionnements demeurés irrésolus.

Après étude du dossier et pour faire suite à une première remontée d'éléments transmis par les internautes, je revenais vers eux pour présenter une liste de questions pouvant être regroupées en 16 thèmes.

Cela pouvait sembler beaucoup mais, dans l'intérêt de tous, disais-je, il faut avoir des réponses à de multiples interrogations si l'on veut que les citoyens adhèrent à la politique proposée : « *En tout état de cause, si l'on veut obliger la population à se faire vacciner, il faut impérativement lui apporter la preuve que les vaccins sont efficaces, utiles et inoffensifs (ou préciser le rapport risques/bénéfices). La transparence est le seul moyen de parvenir à emporter l'adhésion du plus grand nombre.* »

L'enquête proprement dite fut complétée (devoir de suite) par d'autres commentaires, des correctifs, des additifs ainsi que des mises à jour.

### **Les conclusions de l'enquête sur le fond**

Quelles leçons, à l'époque, ai-je pu tirer, sur le fond, de cette enquête participative ?

La suspicion croissante des Français vis-à-vis de la politique vaccinale est favorisée par une attitude autoritaire des pouvoirs publics, un manque de transparence sur les effets secondaires, une insuffisance de la vaccinovigilance et, pour des raisons qui n'ont pas été élucidées par l'enquête, une diabolisation des réfractaires ou « douteurs » vaccinaux (présentés comme irrationnels, anti-vaccins ou sectes), etc.

Les autorités et les médias, dans leur communication sur la vaccination, refusent aux Français l'information contradictoire sur le sujet. Ils veulent *convaincre* plutôt qu'*informer*, comme s'il fallait à tout prix éviter les interrogations de citoyens immatures pouvant induire des réticences vis-à-vis de la vaccination et, par suite, risquer de rétrécir la couverture vaccinale.

Selon leur logique, pour « *protéger la collectivité* », il faut contraindre ceux qui doutent et punir ceux qui refusent.

Or, cette attitude dogmatique et paternaliste produit directement l'effet inverse au but poursuivi : elle radicalise ceux qui souffrent des effets indésirables des vaccins ; elle augmente la méfiance dans la population qui devient dès lors perméable aux propos

contestataires répandus hors des circuits officiels.

D'un autre côté, le discours virulent de certains opposants systématiques à la vaccination (en réalité assez rares à l'époque), individuellement ou en associations, rend leur message critique quasi inaudible par les autorités. Ne voyant dans les vaccins que des poisons, voire un outil conçu par un complot mondial (déjà, en 2007 !) dans un objectif génocidaire, ces contestataires dramatisent le débat, ce qui ne facilite pas la recherche de la vérité par tous ceux qui s'interrogent sincèrement.

À ma surprise, j'ai découvert que l'on pouvait compter un nombre très important de professionnels de santé parmi les contradicteurs. Et que beaucoup ne sont ni des membres de sectes ni des opposants systématiques, mais

des personnes disant souffrir ou craindre des effets indésirables des vaccins, et qui désirent surtout avoir la liberté de choix.

La nécessité d'ouvrir un débat citoyen transparent sur le sujet ressort de façon criante en conclusion des articles du dossier et des échanges avec les internautes.

*À ma surprise, j'ai découvert que l'on pouvait compter un nombre très important de professionnels de santé parmi les contradicteurs.*

### **Le bilan chiffré : 70 000 téléchargements**

Lors d'une session publique du Social Media Club France (SMC) qui s'est déroulée le 17 février 2010 à La Cantine (Paris), j'ai fait le bilan de l'expérience<sup>4</sup>. Après avoir exposé les enjeux découlant du nouveau texte durcissant les sanctions contre les réfractaires vaccinaux, « [I]es commentaires n'ont pas tardé à affluer (600 contributions à date) », note le

<sup>4</sup> Le compte rendu est disponible sur le site social-mediaclub.fr.



rédacteur de SMC sur son site, « *et l'enquête ne fait aujourd'hui pas moins de 70 pages, épais dossier librement accessible [sous forme de PDF] sur le site d'Agoravox qui a donné lieu à presque 70 000 téléchargements !* »

La vraie richesse de cette démarche, selon moi, a été la grande diversité des sources et des angles. Sur internet, les contributeurs étant tous sur un pied d'égalité, je m'en suis tenu à l'information brute, au contenu, sans a priori sur celui-ci.

*Les principales difficultés rencontrées ont été la gestion de l'agressivité et l'extrême opposition des points de vue qui rendait très difficile, au début, le dessin d'un chemin rationnel.*

Du fait de cette démarche, j'ai pu apprécier une certaine « neutralisation » de mon avis : face au grand nombre de contributions et d'avis contradictoires, mon rôle a été essentiellement de produire une synthèse, sous le regard permanent des internautes.

Au fur et à mesure de la remontée des informations, j'ai mené un vrai travail d'investigation, vérifications, interviews de personnes compétentes (scientifiques, responsables administratifs, associatifs), comme cela se fait dans toute enquête journalistique. Mais ma démarche se différenciait d'une investigation classique par sa longue durée (plus de 3 mois) et dans l'utilisation de la puissance de l'outil internet en matière de mobilisation des sources.

J'ai regretté l'assez faible relais opéré par les médias traditionnels<sup>5</sup> concernant les résultats de son enquête, écho qui aurait pu permettre

<sup>5</sup> Même si l'enquête a été mentionnée notamment par *Télérama*, *France Soir*, France Info, France Culture, *20 Minutes*, Yahoo! et Nexus.

de lancer un réel débat sur la scène publique, d'avoir un véritable impact politique.

Enfin, j'aurais aimé disposer d'un logiciel ad hoc pour gérer les nombreuses et diverses contributions (documents, mails, commentaires...). Quelques recherches menées du côté des spécialistes sont restées infructueuses.

### Les enseignements de la démarche

Pour compléter ce tableau, Iannis Pledel, responsable éditorial d'*Agoravox*, docteur en sciences de l'information et de la communication à l'université Aix-Marseille III (notes personnelles), a élaboré un bilan qualitatif et quantitatif de la démarche.

*Ainsi, « une petite quinzaine d'internautes étaient particulièrement actifs, certains (quatre ou cinq) réagissant constamment, d'autres plus ponctuellement. Il y avait toutes sortes de sensibilités : gauche et droite, matérialistes et idéalistes, scientifiques, scientistes/rationalistes, simples citoyens, défenseurs des médecines douces, complotistes, esprits ouverts, d'autres agressifs ou méprisants, etc. »*

Comme il le souligne, « *L'auteur de l'enquête n'a rencontré aucun internaute en présentiel. L'essentiel s'est fait en toute transparence [par les commentaires] sur le site. Une poignée a communiqué avec lui par mail. Il a récupéré en un temps très court des tas d'informations dans plusieurs domaines. Ne connaissant pas grand-chose au départ sur le sujet traité, il lui a semblé que cette méthode garantissait un bon degré d'objectivité et d'impartialité dans le traitement de l'info.*

*Les principales difficultés rencontrées ont été la gestion de l'agressivité et l'extrême opposition des points de vue qui rendait très difficile, au début, le dessin d'un chemin rationnel.* »

En conclusion, j'ai trouvé cet outil intéressant, voire indispensable quand l'enquête démarre sans idée préconçue quant au résultat final, quand on cherche vraiment à comprendre une situation complexe sans chercher à prouver un point de vue préliminaire.

J'ai été marqué par cette expérience difficile mais très enrichissante.

Difficile, car il faut parler avec tout le monde, les très pour et les très contre (qui ne se parlent jamais entre eux et parfois s'exècrent), désamorcer l'agressivité, faire de la pédagogie, avoir beaucoup de patience, réprimer ses propres humeurs, repérer les pièges tendus (fausses références, amalgames, émotions pouvant inhiber le jugement...) et ses propres préjugés.

Enrichissante, parce qu'il me semble avoir su manager la violence et l'intolérance, appris beaucoup de choses, affiné mon jugement et surtout *apporté au citoyen un tableau et une conclusion sérieusement argumentés à partir d'éléments factuels et vérifiés* ignorés de la plupart de mes concitoyens – et même de mes confrères.

### **Agoravox : un projet audacieux, un espoir déçu**

En lançant sur *Agoravox* mon enquête participative sur l'obligation vaccinale, j'avais le sentiment d'ouvrir une voie nouvelle *susceptible de stimuler notre profession* : « *Je crois que l'avenir du journalisme dépend du supplément de qualité qu'il saura offrir et que ce supplément ne sera possible qu'en intégrant de plus en plus, et en amont, l'opinion et les connaissances du public* », écrivais-je dans ma présentation.

Cette première enquête (en 2007) fut une expérience exaltante, enrichissante et prometteuse. La seconde (« *Quelle place pour les pauvres en France ?* », 2008) obtint bien moins de succès (en termes de consultation et de commentaires). Sans doute le choix du thème, trop vaste, y fut pour quelque chose. Et si je continuais à publier épisodiquement certains articles sur le *Agoravox* jusqu'en 2014, je n'ai plus proposé de démarche collaborative. Essentiellement, parce que cela exige une grande préparation et beaucoup de temps

(plusieurs mois). Or, je devais gérer en parallèle le magazine en ligne *Ouvertures.net* dont j'étais le responsable et le seul journaliste.

Au fil des années, la perspective de faire d'*Agoravox* un site de « journalisme citoyen », alliant la diversité et l'égalité des sources avec le professionnalisme requis pour une information fiable, a fait long feu. Le site, toujours en activité, est vite devenu une simple plateforme de libres expressions, accueillant de temps à autre quelque information réellement originale.

Les textes sont appréciés par une « communauté des rédacteurs » dont l'objectif n'est pas de veiller à l'exactitude ni à la hiérarchisation des faits. Et la charte de modération du site indique seulement que « *tout contenu manifestement illicite (pédopornographique ou négation de crimes contre l'humanité) sera supprimé par l'Équipe Agoravox dès notification* ».

Bref, l'espoir suscité d'un journalisme différent, collaborant avec le public, grâce à cette nouvelle et extraordinaire opportunité technologique, a vite été déçu.

Quelques autres initiatives de journalisme collaboratif ont été prises ailleurs par la suite, mais, à ma connaissance, aucune sous la même forme. L'explosion des médias alternatifs et des réseaux sociaux et la démocratisation des moyens techniques de production d'images et de son ont rendu sa nécessité sans doute moins brûlante.

Notons cependant que l'idée de rapprocher médias et public dans la fabrication de l'information, attisée ces derniers

temps par la montée des *fake news* et la perte de crédibilité des médias traditionnels, demeure d'actualité.

À preuve, le Débat Médias et Citoyens, organisé en France du 4 novembre 2019 au 3 février 2020. Cette grande consultation, qui a rassemblé citoyens et journalistes de

*L'avenir du journalisme dépend du supplément de qualité qu'il saura offrir.*

plusieurs grands médias d'information<sup>6</sup>, a débouché sur 250 propositions<sup>7</sup>. Son principal message est « *le souhait des citoyens d'être davantage partie prenante dans la couverture de l'actualité* »... ■

*Jean-Luc Martin-Lagardette est  
journaliste et essayiste.*

---

<sup>6</sup> *La Croix*, le groupe EBRA, France Media Monde, France Télévisions, Radio France, TF1, *La Voix du Nord*, *20 Minutes*, *Le Parisien*, *Ouest-France*, France Info et Google News Initiatives.

<sup>7</sup> Voir la synthèse de cette consultation par *Laure Delmoly*, « *Les citoyens souhaitent co-produire le journalisme* » (28.02.2020), consultable sur le site [meta-media.fr](http://meta-media.fr).